



29 novembre au 3 décembre

## Motion : bifurcation écologique

(Définitif)

### **Bifurcation écologique (BE) : une urgence pour tous et toutes**

Nous vivons une crise écologique majeure, jamais connue dans l'histoire de l'humanité, qui touche au climat, à la biodiversité, à la pollution de l'air. Tous les jours, chaque citoyen.ne y est confronté.e et en prend conscience. Le SNEP-FSU s'inscrit dans la réflexion et les mandats de la FSU et développe ses propres réflexions et ses propositions pour une bifurcation écologique qui se doit d'être solidaire, démocratique et juste socialement. Il le fait à partir de son champ propre : l'EPS, la défense des personnels, la démocratisation du sport et loisirs corporels, au service de finalités éducatives émancipatrices.

La bifurcation écologique doit passer par des politiques publiques, un investissement d'une ampleur inégalée et la justice sociale. Les services publics en sont les leviers et le bras armé. Le rôle central de la puissance publique est incontournable et le ou la citoyen.ne doit s'engager pour contraindre le politique à agir. L'action conjointe, pouvoirs publics, type de production et comportements responsables des citoyen.nes, sont nécessaires.

Les accords de Paris sur le climat 2015 engagent les 187 pays signataires à limiter très rapidement le réchauffement à 2 degrés. Malheureusement trop peu de mesures significatives et contraignantes sont prises par les États. Le fiasco de la COP26 à Glasgow et la condamnation de la France dans « l'affaire du siècle » pour inaction climatique en sont les parfaits exemples.

La crise écologique impacte dès maintenant l'EPS, le sport scolaire, le sport et la profession. Il est possible de transformer des processus dans nombre de domaines d'activités humaines sans pour autant renoncer à démocratiser les pratiques physiques, sportives et artistiques, ni diminuer la qualité de l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire. Tendre vers une certaine sobriété pour réduire notre consommation pour minimiser l'impact.

Notre action syndicale doit se mener à tous les niveaux, de l'activité professionnelle jusqu'aux politiques publiques. Nous refusons d'être enfermés dans une logique de récupération de l'écologie à des fins d'affichage politique ou marketing et également de cantonner les propositions pour le sport ou l'EPS à une simple éducation aux gestes écologiques. Nous pointons la nécessité de passer du discours aux actes sans rentrer dans des postures ou des injonctions moralisatrices. A travers ce chantier syndicalisme et BE, il s'agit de travailler les prises de consciences et l'impact sur nos comportements et métiers.

### **Participer à la BE : l'EPS et l'AS**

## **L'EPS**

**a)** Recenser et faire connaître toutes les initiatives pédagogiques travaillant la BE, en cours et en projet, sur EPS/Sport/Etablissement... De nombreux.ses collègues travaillent déjà dans ce sens.

**b)** Engager la réflexion sur l'enseignement de l'EPS. Le SNEP-FSU rendra accessible sur son site des pratiques pédagogiques ou éducatives qui participent pleinement à former des citoyennes éco-responsables et cultivé.es. Le SNEP-FSU encourage également la réflexion collective des équipes pédagogiques sur les pratiques sportives et artistiques et les lieux qui les permettent. Un certain nombre de thèmes sont sans doute à étudier et intégrer pour que les contenus et la pédagogie de la discipline participent pleinement à former les élèves-

**c/** Engager une réflexion sur les déplacements pendant les cours d'EPS, notamment ceux avec des cars privés. S'engager vers des alternatives (vélo, transports en commun) lorsque cela est possible.

**d/** Intégrer la notion de responsabilisation en direction de la bifurcation écologique dans la formation initiale des enseignants. Les professeurs d'EPS peuvent être porteurs et leviers pour participer à la construction d'un nouveau modèle de société, moins consommateur d'énergie.

e/ Mettre en place un "Plan vélo SNEP" regroupant les multiples enjeux et thématiques : formation, contenus, écomobilité, équipements sportifs et matériel.

## **Les rencontres du sport scolaire - AS - UNSS du local à l'international**

Favoriser les transports ferroviaires pour se rendre aux rencontres dès que cela est possible. Sensibiliser les élèves aux mobilités douces afin qu'ils s'en emparent pour se rendre à leurs entraînements.

Mutualiser et organiser des circuits de transports. Déjà mis en place dans de nombreux districts et services locaux de l'UNSS, ils sont à poursuivre et renforcer. Retravailler les projets de district et départementaux UNSS, questionner la carte des districts pour favoriser les rencontres de proximité (départements limitrophes et établissements proches) et ainsi limiter les trop longs déplacements.

Les rencontres nationales et internationales sont à interroger pour modifier et diminuer le coût énergétique.

Un travail doit être mené sur les partenariats et leurs engagements responsables, sociétaux et environnementaux (RSE)

## **Les équipements sportifs (ES)**

Le SNEP-FSU revendique la construction d'ES à haute performance environnementale (HPE) et la rénovation énergétique de l'existant.

Le nouveau référentiel du SNEP-FSU « RESET » (Référentiel des Equipements Sportifs En Transition Environnementale) est un axe qu'il nous faut valoriser et imposer auprès des décideurs des politiques publiques. Ce référentiel démontre la possibilité technique, technologique, de bifurquer sans diminuer la qualité des pratiques et de leurs

enseignements. L'Etat doit contribuer fortement à la BE en investissant dans les équipements sportifs. Une participation de 50 % serait un signal fort et permettrait à toutes les collectivités territoriales de s'inscrire également dans cette BE.

Tous les éléments (réglementation, coût de l'énergie, sensibilisation de la population) convergent vers la nécessité d'améliorer les performances environnementales des équipements existants et futurs. En s'appuyant sur ces principes, l'objectif de livrer une salle multisports passive (peu consommatrice), voire positive (qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme) est facilement atteignable, comme l'attestent les opérations menées ces dernières années par les collectivités qui ont construit ou rénové des équipements sportifs.

### **Le matériel pédagogique/sportif**

Pour aller vers un achat responsable, écologiquement et socialement : l'empreinte carbone du matériel sportif (ballons, raquettes, ...), même si elle est sans aucune mesure avec celui des équipements, peut être calculée. Il nous faut intervenir auprès de toutes les collectivités territoriales pour mettre en œuvre un système d'échange de matériel sportif afin d'en optimiser l'usage.

Il faut pousser les équipementiers à distribuer et s'approvisionner avec du matériel éco-responsable et socialement acceptable dans sa production. Un éco-score, à construire, permettrait aux établissements scolaires acheteurs d'y voir clair !

### **L'établissement**

Une réflexion systémique doit se développer dans la communauté scolaire (élèves personnels), sur la transmission de valeurs et de connaissances sur les enjeux écologiques.

Les 6 axes de bataille de la FSU au niveau des établissements scolaires et universitaires sont à mettre en avant :

- Budget des établissements (fonctionnement et investissement) dans une optique et cadre éco-conditionnel ;
- Cantines : réflexion sur la consommation alimentaire, types d'agriculture choisis (Bio), sur la lutte contre le gaspillage , alimentaire et déchets et sur les régimes alimentaires.
- Isolation des bâtiments et leur rénovation thermique (dont les équipements sportifs), sans entraver les espaces extérieurs existants pour la pratique des activités physiques et sportives.
- Verdissement des espaces extérieurs ;
- Mission des éco délégué.es pour qu'elle ne soit pas un simple affichage ;
- Mobilités pour l'accès à l'établissement (vélos et garages, transports scolaires et infrastructures d'accès aux établissements et équipements, douches pour les personnels...). Des actions doivent être menées auprès des collectivités comme l'ouverture d'internats.

Les choix politiques qui amènent l'économie à se concentrer vers les grandes villes, provoquent une désertification de certains départementaux ou zones rurales. Lutter contre

la fermeture des petits établissements, permettrait d'éviter et de limiter des déplacements quotidiens de milliers de jeunes.

Le SNEP-FSU revendique la création d'une formation pour une filière vélo dans le cadre de la voie professionnelle.

## **Le sport (dont les ESI, Évènements Sportifs Internationaux)**

Le sport n'échappe pas à cette série de questions sur l'organisation de ses événements, ses valeurs, l'utilisation des matériaux, le mode de consommation qu'il génère, etc...Le congrès de Vogüe a adopté le texte « Agir pour des Évènements Sportifs Internationaux démocratiques, solidaires, écologiques et dé-marchandisés ».

Les rencontres sportives, du local à l'international, doivent prendre en compte la BE. Les fédérations doivent s'en saisir dans leur politique de développement. Il en va de même des pratiques quotidiennes informelles, dans les associations ou structures privées.

### **Les grands évènements sportifs internationaux**

Leur nombre, leur volume, leur implantation, les déplacements qu'ils génèrent (sportifs, public, matériels, médias...), sont à dénoncer au prisme de l'impact environnemental et, écologique, social et humain.

Les JOP à venir, qui affichent une neutralité carbone, doivent ouvrir une nouvelle ère de grands évènements décarbonés.

## **Le fonctionnement syndical**

La vie syndicale, son organisation et son fonctionnement nécessitent une réflexion approfondie sur les usages et comportements habituels. Un véritable bilan partagé doit nous permettre de mieux s'inscrire dans la BE.

### **Le siège national**

Tout en conservant ou en améliorant la qualité d'usage du bâtiment et son potentiel convivial, nous pouvons agir pour baisser son empreinte carbone (éclairage, chauffage, entretien, téléphonie et internet...) et la consommation de ressources (matériel informatique, papier...). Il peut être de même s'agissant des locaux dans les départements et académies.

**L'organisation des instances, des stages, des réunions** (de secteurs, de bureaux), des congrès et assemblées générales etc... doit aussi être passée au crible des exigences que nous portons et aboutir à l'adoption d'une charte syndicale éco-responsable. Un cahier des charges pour l'organisation des événements du SNEP-FSU (congrès, séminaires, CDNE, stages...) doit être élaboré avec des mises en œuvre concrètes.

Le groupe BE du SNEP-FSU, dont il faut mieux structurer l'existence et l'activité dans le cadre du SNEP FSU, a engagé un travail sur ces différents points et réalisé une note accessible aux militants. Elle inventorie les possibles (gestion du siège national ou des locaux syndicaux, organisation des instances, les congrès, les stages...) et interroge l'organisation du travail dans les locaux syndicaux, les transports occasionnés, l'utilisation du papier, du numérique...